



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Santé: Guy-Patrick Obiang Ndong examine les revendications de la MONP

Prissilia M MOUITY Libreville/Gabon

E ministre de la Santé, Guy-Patrick Obiang Ndong, était au Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL) en milieu de semaine. Le membre du gouvernement s'est entretenu avec la direction générale et le collectif des agents de la Main-d'œuvre non permanente (MONP) du CHUL. Une rencontre élargie à l'ensemble des partenaires sociaux du département de la Santé.

Cette réunion faisait suite à un mouvement d'humeur observé par le Collectif des agents de la MONP qui revendiquaient, entre autres, le paiement des arriérés des différentes primes allouées



Le ministre Guy-Patrick Obiang avec la direction du Chul et le collectif des agents de la main-d'œuvre non permanente (MONP).

au personnel.

Saisissant cette occasion, Guy-Patrick Obiang Ndong

s'est insurgé contre cette grève ayant conduit à la fermeture de l'entrée principale du CHUL. Selon le ministre, "les mouvements d'humeur au sein des hôpitaux publics n'ont trait qu'aux revendications financières et relèguent au second plan l'amélioration de l'offre de soins des patients". Aussi a-t-il invité ses interlocuteurs à poser des actes conformes à la réglementation en vigueur tout en leur rappelant le statut qui est le leur et surtout les conséquences pouvant découler des actes posés.

Sur les revendications, le ministre de la Santé a annoncé la mise en place d'une commission tripartite Tutelle-Responsables de structures sanitaires-Partenaires sociaux, en vue de définir les modalités d'octroi des indemnités et primes en milieu hospitalier. Il a par ailleurs indiqué que le paiement de l'indemnité doit être lié à la performance de chacun et à la performance collective de la structure. Cette décision du patron de la Santé fait suite au constat du paiement des primes de manière indue, sans critères de performance.

Soucieux de maintenir la

paix et le dialogue social prônés par les plus hautes autorités, le ministre de la Santé a invité les responsables du

CHUL à organiser régulièrement des rencontres de concertation avec l'ensemble du personnel.



